Image not found or type unknown

Les formations juridiques qui attirent les jeunes

Fiche pratique publié le **04/11/2016**, vu **1343 fois**, Auteur : LegalTech

Qu'elle soit courte et professionnalisante pour devenir assistant dans un service juridique ou longue et pointue pour devenir magistrat ou avocat, les formations juridiques continuent d'attirer les jeunes. Avec ou sans bac, elles sont diverses et mènent à des métiers qui recrutent.

Qu'elle soit courte et professionnalisante pour devenir assistant dans un service juridique ou longue et pointue pour devenir magistrat ou avocat, les formations juridiques continuent d'attirer les jeunes. Avec ou sans bac, elles sont diverses et mènent à des métiers qui recrutent.

Des formations courtes existent

C'est indéniable, le domaine du droit, reconnu et rémunérateur, attire. Si vous voulez travailler dans le domaine juridique sans forcement suivre de longues études et devenir magistrat ou avocat, il existe des formations courtes dans le domaine juridique. Même sans le bac, vous pouvez vous former au droit et au métier de secrétaire ou assistant juridique : grâce à la capacité en droit.

Cette formation en deux ans, qui peux s'associer à une activité professionnelle, permet de rejoindre ensuite un parcours universitaire (en 2e année de licence) et d'entrer dans les métiers de l'assistance juridique : dans les administrations, les cabinets d'avocat, les études de notaire, les entreprises, etc.

Autres formations en deux ans, très professionnalisantes : le BTS ou le DUT. Il existe un BTS dans le domaine du droit, spécialisé dans le notariat et un DUT carrières juridiques qui prépare à des métiers comme conseiller en assurance, gestionnaires de contrat d'assurances, courtier, assistant juridiques, etc.

Devenir avocat ou juge ? Un rêve difficile d'accès

Les formations longues qui mènent aux titres de magistrat ou d'avocat sont elles aussi prisées des jeunes. Le parcours devenir avocat est de suivre, dans un premier temps, une formation en 5 ans dans le cycle universitaire (licence et master en droit) ou en école privée (bachelor et master).

Cette partie de la formation est l'occasion de vous spécialiser dans un domaine du droit : droit social, droit international ou européen, droit public des affaires, droit privé, etc.

Vient ensuite le moment de passer un concours : celui qui permet d'entrer en école d'avocat (EDA) en ou celui qui permet d'entrer à l'école nationale de la magistrature (ENM). Ces concours sont extrêmement sélectifs mais cela n'empêche pas 10 000 candidats de se présenter dans les 44 IEJ (institut d'études juridiques) chaque année. 3

500 d’entre eux sont reçus.

Pour se présenter, il faut avoir un niveau bac+4 dans le droit (un M1 généralement) même si de nombreux candidats atteignent le M2 avant de passer les épreuves. Et parfois cela ne suffit pas… Il existe des classes préparatoires en droit qui permettent de bien appréhender le concours.

Elles peuvent durer une année ou quelques mois, en présentiel ou par correspondance. Malgré leurs coûts parfois élevés, elles augmentent bien les chances de réussite…

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés